



Notifié le Notification reçue le Publié le Certifié exécutoire, le Maire	Partie réservée au visa de la Sous-Préfecture
---	--

Service : *Etat Civil*

ADMINISTRATION GENERALE
Délégation de fonction – Officier d'État Civil
Le 26 juin 2021 à 15h30
Monsieur Sébastien SAEZ
Conseiller Municipal

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU les articles L 2122-18 et L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDÉRANT qu'aucun Adjoint ne pourra assurer la célébration des mariages *le 26 juin 2021 à 15h30.*

CONSIDÉRANT qu' afin d'assurer la bonne marche de l'administration municipale, il convient de déléguer certaines fonctions à Monsieur **Sébastien SAEZ**, Conseiller Municipal.

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Monsieur **Sébastien SAEZ**, Conseiller Municipal, reçoit délégation pour assurer les fonctions d'Officier d'État Civil *le 26 juin 2021 à 15h30.*

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le

21 JUN 2021

Robert MÉNARD





Notifié le Notification reçue le Publié le Certifié exécutoire, le Maire	Partie réservée au visa de la Sous-Préfecture
---	--

Service : Etat Civil

ADMINISTRATION GENERALE
Délégation de fonction – Officier d'État Civil
Du 19 au 24 juillet 2021
Monsieur Oscar BONAMY
Conseiller Municipal

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU les articles L 2122-18 et L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDÉRANT qu'aucun Adjoint ne pourra assurer la célébration des mariages du
19 au 24 juillet 2021.

CONSIDÉRANT qu 'afin d'assurer la bonne marche de l'administration municipale, il convient de
déléguer certaines fonctions à Monsieur **Oscar BONAMY**, Conseiller Municipal.

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Monsieur **Oscar BONAMY**, Conseiller Municipal, reçoit délégation pour assurer les
fonctions d'Officier d'Etat Civil du **19 au 24 juillet 2021.**

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, est chargée de l'exécution du
présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le

27 JUN 2021

Robert MÈNARD





Notifié le Notification reçue le Publié le Certifié exécutoire, le Maire	Partie réservée au visa de la Sous-Préfecture
---	--

Service : Etat Civil

ADMINISTRATION GENERALE
Délégation de fonction – Officier d'État Civil
Du 26 au 31 juillet 2021
Monsieur Christophe SPINA
Conseiller Municipal

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU les articles L 2122-18 et L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDÉRANT qu'aucun Adjoint ne pourra assurer la célébration des mariages du *26 au 31 juillet 2021*.

CONSIDÉRANT qu'afin d'assurer la bonne marche de l'administration municipale, il convient de déléguer certaines fonctions à Monsieur **Christophe SPINA**, Conseiller Municipal.

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Monsieur **Christophe SPINA**, Conseiller Municipal, reçoit délégation pour assurer les fonctions d'Officier d'Etat Civil du *26 au 31 juillet 2021*.

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le **21 JUN 2021**


Robert MÉNARD




Notifié le Notification reçue le Publié le Certifié exécutoire, le Maire	Partie réservée au visa. de la Sous-Préfecture
---	---

Service : Etat Civil

ADMINISTRATION GENERALE
Délégation de fonction – Officier d'État Civil
Du 02 au 07 août 2021
Madame Mélanie SAYSSET
Conseillère Municipale

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU les articles L 2122-18 et L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDÉRANT qu'aucun Adjoint ne pourra assurer la célébration des mariages du
02 au 07 août 2021.

CONSIDÉRANT qu' afin d'assurer la bonne marche de l'administration municipale, il convient de
déléguer certaines fonctions à Madame **Mélanie SAYSSET**, Conseillère Municipale.

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Madame **Mélanie SAYSSET**, Conseillère Municipale, reçoit délégation pour assurer
les fonctions d'Officier d'État Civil du **02 au 07 août 2021.**

ARTICLE 2 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie, est chargée de l'exécution du
présent arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le **27 JUIN 2021**

Robert MÉNARD

